



BULLETIN D'INFORMATION 5 |

Septembre 2026

Donner aux jeunes aidants les moyens d'agir partout en Europe

« NOS VOIX » : Cadre d'engagement et rapports des ateliers de formation

Au cours des derniers mois, la phase pratique du projet « NOS VOIX » s'est poursuivie. Dans le cadre du lot de travail 3, Mise en place de mécanismes d'engagement et de participation des jeunes aidants, les consultations des parties prenantes ont été menées à bien. Leurs résultats, associés aux normes internationales en matière de participation des enfants, ont été intégrés dans un Cadre d'engagement pour la participation et le plaidoyer des jeunes aidants. Ce Cadre aidera les organisations et les autorités publiques à créer des possibilités efficaces et inclusives permettant aux jeunes aidants de participer aux processus décisionnels.

Le lot de travail 4, Formation et renforcement des capacités, est lui aussi désormais achevé avec succès. Le programme de formation, fondé sur les résultats du lot de travail 2 et sur les ressources recueillies auprès des partenaires, a touché au total 116 participants dans l'ensemble des pays partenaires. Les évaluations des ateliers de formation montrent que le programme a atteint ses principaux objectifs et les résultats d'apprentissage attendus.

Actualités du lot de travail 3 : consultations achevées, Cadre d'engagement en cours de finalisation

Depuis notre dernier bulletin d'information, le lot de travail 3 est passé de la collecte des données à leur analyse et à l'élaboration du Cadre.

Les consultations des parties prenantes en Italie, en Bulgarie et en Belgique sont terminées. Au moyen d'enquêtes et d'entretiens, nous avons recueilli les points de vue des jeunes aidants, de leurs familles, des professionnels ainsi que des acteurs institutionnels et des responsables des politiques publiques. L'objectif était d'identifier des stratégies d'engagement efficaces et de mieux comprendre les

obstacles spécifiques auxquels les jeunes aidants peuvent être confrontés lorsqu'ils participent à des initiatives de plaidoyer ou de participation.

Ces résultats ont été analysés et rassemblés dans le **D3.1 : Rapport sur les consultations des parties prenantes**, achevé et soumis en juin 2026. Plus de **200 parties prenantes** ont contribué au processus de consultation, apportant des informations précieuses sur les obstacles et les facteurs favorisant une participation significative. Vous souhaitez découvrir l'ensemble des résultats ? Le rapport est public et disponible dans les six langues du projet – anglais, italien, bulgare, néerlandais, suédois et slovène – sur notre site web : **Rapport de «[NOX VOIX](#) » sur les consultations des parties prenantes**.

Les consultations ont confirmé une grande partie des constats déjà établis dans le cadre du lot de travail 2 : les jeunes aidants restent souvent largement invisibles au sein des structures existantes de participation des enfants et des jeunes, et les obstacles à leur participation sont davantage structurels qu'individuels. Trois constats principaux se dégagent dans les différents pays et groupes de parties prenantes.

Premièrement, il existe un **déficit de reconnaissance** : des mécanismes de participation destinés aux enfants et aux jeunes existent, mais les jeunes aidants sont rarement identifiés ou impliqués en tant que groupe spécifique. Deuxièmement, il existe un écart entre le fait d'être invité à donner son avis et celui d'être véritablement entendu : de nombreux jeunes indiquent qu'ils voient rarement des changements concrets découler de leur contribution. Troisièmement, les parties prenantes s'accordent sur les conditions nécessaires à une participation significative : respect de la vie privée et confidentialité, formats flexibles et peu contraignants, environnements favorisant le soutien entre pairs et accès à des adultes de confiance.

Ces résultats constituent désormais la base directe du **D3.2 : Cadre d'engagement**, qui doit être finalisé d'ici la fin du mois de septembre et sera disponible, une fois publié, sur le site [web de « NOS VOIX »](#). Il s'agit d'un guide pratique destiné aux écoles, aux municipalités, aux prestataires de services et aux organisations, qui présente les principes, stratégies et mécanismes favorisant la participation et le plaidoyer des jeunes aidants. Il couvre notamment l'identification, les formats de participation flexibles et sûrs, le soutien d'adultes de confiance et des pairs, ainsi que la possibilité d'exercer une réelle influence sur les décisions qui concernent les jeunes aidants.

Le Cadre devrait comprendre cinq mécanismes de participation : **des groupes de soutien entre pairs et de participation, des groupes de jeunes aidants en milieu scolaire, des groupes consultatifs municipaux de jeunes aidants, la participation numérique et la participation aux structures de jeunesse existantes**, telles que la Plateforme européenne pour la participation des enfants.

Après la publication du Cadre d'engagement, nous le mettrons en pratique à travers trois projets pilotes en **Italie, en Bulgarie et en Belgique**. Les partenaires mettront en œuvre des programmes pilotes dans des écoles ou des municipalités sélectionnées, adaptés au contexte national de chaque pays et conçus et testés conjointement avec les jeunes aidants eux-mêmes. Les pilotes permettront également de recueillir les retours des participants, notamment des professionnels de l'éducation, des travailleurs sociaux, des prestataires de soins de santé, des professionnels et bénévoles du secteur de la jeunesse ainsi que des organisations non gouvernementales concernées. Leurs contributions et les enseignements tirés de cette expérience seront consignés dans des rapports sur la mise en œuvre des pilotes, afin de partager les approches qui fonctionnent en matière de participation et de plaidoyer des jeunes aidants.

Lot de travail 4 achevé : Formation et renforcement des capacités

Dans le cadre du lot de travail 4 du projet « NOS VOIX », le programme de formation et de renforcement des capacités a été entièrement mis en œuvre. Il vise à renforcer la capacité des professionnels à identifier et soutenir les jeunes aidants et à promouvoir leur participation aux décisions qui affectent leur vie. Fondé sur les résultats du lot de travail 2 et sur les ressources de

formation existantes recueillies auprès des partenaires, le programme s'est concentré sur sept thèmes principaux :

- Introduction au concept de jeunes aidants.
- Défis auxquels sont confrontés les jeunes aidants.
- Mécanismes d'identification.
- Stratégies efficaces de soutien aux jeunes aidants.
- Mécanismes de participation.
- Stratégies d'auto-plaidoyer.
- Lignes directrices et techniques pour créer des environnements adaptés aux jeunes aidants.

La formation a combiné des connaissances fondées sur des données probantes et des exemples tirés de l'expérience vécue des jeunes aidants avec des discussions, des temps de réflexion et des exercices pratiques. Tout en conservant le cadre commun du programme de formation, chaque pays a adapté le contenu afin de tenir compte de sa législation nationale, des recherches locales, des ressources existantes et des exemples de bonnes pratiques. La structure et la durée des ateliers ont également été adaptées aux conditions locales.

Dans les cinq pays participants, 13 ateliers ont été organisés à l'intention de 116 professionnels issus notamment des secteurs de l'éducation, des soins de santé, du travail social, des services de jeunesse, des organisations non gouvernementales et de l'élaboration des politiques publiques. Les résultats de l'évaluation sont très positifs. Sur les 116 participants, 97 ont rempli le questionnaire d'évaluation, soit un taux de réponse de 84 %.

Les participants ont régulièrement indiqué que le programme de formation leur avait permis d'améliorer leurs connaissances sur les jeunes aidants, de mieux comprendre les difficultés auxquelles ils sont confrontés et de se sentir davantage en confiance pour les identifier et mettre en œuvre des stratégies de soutien efficaces. Ils ont également indiqué que le programme avait renforcé leur compréhension des mécanismes de participation, de l'auto-plaidoyer et des conditions nécessaires à la création d'environnements adaptés aux jeunes aidants.

Dans l'ensemble, le programme a permis de renforcer avec succès la sensibilisation, les connaissances et les capacités professionnelles concernant les jeunes aidants dans tous les pays partenaires. Les futurs développements du programme devraient privilégier des formats de formation flexibles, des contenus adaptés aux différents groupes professionnels, davantage de ressources spécifiques à chaque pays et des possibilités d'échanges professionnels continus afin de renforcer encore le soutien apporté aux jeunes aidants partout en Europe. Le rapport sera publié prochainement sur le site [web de « NOS VOIX »](#).

Quelles sont les prochaines étapes ?

- Au cours des prochains mois, les partenaires se concentreront sur la mise en œuvre de **programmes pilotes portant sur les mécanismes de participation définis dans le Cadre d'engagement pour la participation et le plaidoyer des jeunes aidants**. Cela comprendra :
- la sélection et l'expérimentation de mécanismes en fonction des contextes et des conditions locales ;
- la collecte des retours des participants ;
- l'amélioration et l'optimisation des mécanismes de participation avant leur mise en œuvre complète.

À travers ces activités, le projet « **NOS VOIX** » poursuivra son action visant à donner aux jeunes aidants partout en Europe les moyens de participer aux décisions qui affectent leur vie.



Pour plus d'informations et de mises à jour sur le projet NOS VOIX, veuillez consulter <https://ourvoicesproject.eu/> et nous suivre sur les principaux réseaux sociaux en utilisant le hashtag

OURVOICES_PROJECT_EU



NOS VOIX est cofinancé par le programme CERV dans le cadre de la convention de subvention n°

101190125 – OUR VOICES – CERV-2024-CHILD.

Cofinancé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent toutefois que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ni l'autorité de financement ne peuvent être tenues responsables de ces opinions.